

Guide pour l'adoption de politiques alimentaires municipales

Comment miser sur une offre alimentaire saine dans les municipalités au Québec?

collectif vital

Auteures

Charlène Blanchette, Dt.P.,
Chargée des dossiers en alimentation
au Collectif Vital

Anne-Marie Morel, M.Sc.,
Directrice de projets et conseillère principale
à l'Association pour la santé publique du Québec

Nous tenons remercier et à souligner la contribution de Catherine Cyr, stagiaire à la maîtrise en 2019 et de Charlotte Sabourin, stagiaire au baccalauréat en nutrition en 2022.

Collectif Vital

Au cœur de la mission du Collectif Vital, il y a la volonté de permettre à la population québécoise d'adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Nous misons sur la mise en place de milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideuses et des décideurs. Le Collectif compte sur l'engagement de plus de 700 organisations et individus mobilisés pour un Québec sain.

Le Collectif Vital est une initiative de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ).
Pour plus de détails : **collectifvital.ca**.

5455 Av. de Gaspé, suite 200
Montréal (Québec) H2T 3B3
Téléphone : 514 598-8058
Courriel : **info@collectifvital.ca**

PHOTO COUVERTURE: CAJU GOMES / UNSPLASH

Table des matières

Santé humaine et planétaire : l'alimentation au cœur des solutions 4
Les municipalités, de véritables agents de changement..... 5
Clés pour implanter une politique municipale qui mise sur une offre alimentaire saine..... 7
Sept stratégies souvent mises de l'avant 9
Principales interventions municipales au niveau de l'offre alimentaire 10
Quelques idées pour mettre en valeur les aliments sains 11
Adopter des résolutions : d'autres moyens de passer à l'action! 12
ANNEXE - Autres interventions prometteuses pour promouvoir la saine alimentation 14
Références 17





Santé humaine et planétaire : l'alimentation au cœur des solutions

*Les aliments ultra-transformés comprennent les friandises, croustilles, boissons sucrées, produits de restauration rapide, produits de viande ou à base de végétaux hautement transformés, produits de boulangerie, pains industriels, barres tendres, plusieurs céréales à déjeuner, etc.

Le nombre de Québécois.es atteints de maladies chroniques dont le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires et les cancers ne cesse d'augmenter chaque année[1]. La surconsommation d'aliments riches en sucre, en gras saturés, en sodium ainsi que d'aliments ultra-transformés* contribuent au développement de ces maladies [2, 3, 4 ,5].

Les aliments ultra-transformés entraînent également des conséquences environnementales. Étant associés à des pratiques agricoles néfastes, ces derniers contribuent à **polluer l'eau, l'air et les sols**, en plus de générer des **gaz à effet de serre en raison de leur transport**[6]. Ce sont également des aliments suremballés qui génèrent des quantités importantes de **déchets de plastique**. De plus, cette surconsommation d'aliments ultra-transformés entraîne des conséquences sociales majeures, notamment en accentuant la perte des compétences et des savoirs culinaires, un obstacle à l'adoption de saines habitudes alimentaires.

Faits saillants sur l'alimentation au Québec

- Les aliments ultra-transformés sont surconsommés et représentent près de la moitié des calories consommées[7].
- Seulement un.e Québécois.e sur trois consomme au moins les cinq portions quotidiennes de fruits et légumes recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé[8,9].
- Au Québec, le quart de la population consomme régulièrement des boissons sucrées, une habitude alimentaire associée au développement de maladies chroniques[10,11,12,13].
- Les jeunes consomment plus de boissons sucrées, de sucre, de sodium et de gras saturés que le reste de la population, d'où la pertinence d'avoir une meilleure offre alimentaire dans les environnements souvent fréquentés par ceux-ci[14,15,16, 17].

L'importance de nos milieux de vie

Nos milieux de vie influencent grandement nos choix et nos habitudes de vie. Or, actuellement, ils sont souvent peu favorables à l'adoption d'une alimentation saine : les aliments de faible valeur nutritive sont hautement promus, facilement disponibles et généralement peu coûteux, alors que l'accès aux aliments sains est souvent insuffisant. Afin de réduire la prévalence des maladies chroniques, il importe de miser sur la création de milieux qui encouragent les citoyen.ne.s à faire de meilleurs choix pour leur santé[18].

Les portraits de l'offre alimentaire municipale disponibles à ce jour révèlent que **les aliments peu nutritifs et ultra-transformés semblent traditionnellement associés à des installations municipales comme les cantines des arénas ou des centres sportifs**, ce qui est incohérent avec la pratique de sports ou la promotion de l'activité physique[19,20].



Les municipalités, de véritables agents de changement

Les municipalités sont reconnues pour leur rôle fondamental dans l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population. Le plan d'action 2022-2025 de la ***Politique gouvernementale de prévention en santé*** les place d'ailleurs au cœur de sa vision pour un Québec en santé, en ayant pour cible que « 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents »[21].

Les ancrages politiques et réglementaires pour des municipalités en santé

La *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'exercer leurs compétences de manière créative pour influencer l'offre alimentaire et la pratique d'activités physiques sur leur territoire[22]. Afin de créer des environnements favorables, les municipalités peuvent s'appuyer sur d'autres lois provinciales, telles que la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme* et la *Loi sur le développement durable*[23,24].

Les municipalités peuvent également s'inspirer de politiques et de plans gouvernementaux, dont la *Vision de la saine alimentation* et la *Politique gouvernementale de prévention en santé* pour promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé. Par le biais de sa *Vision de la saine alimentation – Pour la création d'environnements alimentaires favorables*, **le ministère de la Santé et des Services sociaux invite les municipalités à offrir une variété d'aliments, dont la majorité constitue de bons ou d'excellents choix en termes de valeur nutritive.**[25]. Il les encourage aussi à **limiter la vente d'aliments dits « d'exception », tels que les boissons sucrées ou les fritures**. En principe, toujours selon cette vision, l'offre alimentaire municipale devrait alors être globalement plus intéressante que celle des restaurants en général.

Politiques municipales qui misent sur une offre alimentaire saine

L'adoption d'une **politique alimentaire** permet d'encadrer l'offre alimentaire et les activités autour de l'alimentation de manière à promouvoir la santé des citoyen.ne.s et d'assurer leur bien-être.

Il s'agit entre autres d'une occasion pour les municipalités de **réduire l'insécurité alimentaire** au sein de leur communauté en assurant une offre d'aliments de qualité, accessibles physiquement et économiquement. La promotion d'une saine alimentation vise également une baisse de la consommation des aliments ultra-transformés et suremballés, ce qui facilite la tâche des municipalités en matière de **gestion des déchets**, en plus d'avoir un impact positif pour l'environnement.

Les **politiques en saines habitudes de vie** sont aussi un moyen pour les municipalités d'orienter leurs actions et d'encadrer leurs activités de manière à promouvoir un mode de vie physiquement actif chez leurs citoyen.ne.s, en encourageant le transport actif par exemple. Ces politiques peuvent inclure diverses actions de promotion de la saine alimentation, mais vont moins en profondeur dans les mesures qui touchent l'offre alimentaire.

S’inspirer des politiques existantes pour passer à l’action

Bien que de plus en plus de municipalités développent des politiques sur les sports, les loisirs, l’activité physique ou la mobilité active, peu d’entre elles se sont dotées d’une politique qui encadre l’offre alimentaire disponible dans leurs établissements ou lors de fêtes populaires.

Sur un total de 1130 municipalités locales dans la province en 2020, seulement 11 politiques alimentaires et 10 politiques en saines habitudes de vie incluant un volet alimentaire ont été répertoriées.

Nom de la municipalité	Année	Politique saines habitudes de vie	Politiques alimentaires	Nombre d’habitants
Verdun (arr.)	2006		X	69 229
Gatineau	2011		X	291 041
Côte-des-neiges-Notre-Dame-de-Grâce (arr.)	2011	X		166 520
Sherbrooke	2013		X	172 950
Granby	2013		X	69 025
Sainte-Catherine	2014	X		17 347
Rawdon Saint-Donat Chertsey	2015	X		11 719 4 561 5 295
Matagami	2015		X	1 402
Cowansville	2016	X		15 234
Rimouski	2016		X	48 935
Ville-Marie (arr.)	2016		X	89 170
Sainte-Julie	2017	X		30 045
Montréal-Nord (arr.)	2017	X		84 234
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (arr.)	2017	X		106 743
Saint-Bruno-de-Montarville	2017		X	26 273
Salaberry-de-Valleyfield	2017		X	42 787
Laval	2019		X	438 366
Dolbeau Mistassini	2020		X	13 718
Val-d’Or	2020	X		32 752



Clés pour implanter une politique municipale qui mise sur une offre alimentaire saine

Pour mieux comprendre pourquoi et comment les municipalités ont adopté des politiques qui misent sur une offre alimentaire saine, des entrevues téléphoniques semi-dirigées avec les acteurs et actrices impliqué.e.s ont été réalisées.

Ainsi, les principaux éléments déclencheurs ayant mené à l'élaboration des politiques, les barrières rencontrées ainsi que les facteurs facilitateurs de l'action politique ont été identifiés.

Les déclencheurs

Facteurs permettant de faire émerger la politique :

- L'accès à des **sources de financement externe** (partenaires, gouvernement, etc.).
- **L'échéance d'une ou plusieurs politiques** aboutissant à une réflexion sur le rôle de la municipalité en matière de saines habitudes de vie.
- La **volonté politique**, que ce soit par la mobilisation d'élu.e ou de membre de l'administration.
- La **volonté citoyenne**, par la mobilisation de citoyenne lors de consultations publiques, par exemple.
- Les **initiatives d'autres municipalités** en matière de saine alimentation et saines habitudes de vie peuvent inspirer leurs semblables.
- Des **initiatives rassembleuses**, à l'image de la *Tournée d'ambassadeurs Au Québec, on aime la vie* (2010-2011) qui a permis de sensibiliser et d'engager les municipalités sur l'importance d'agir individuellement et collectivement en matière de saines habitudes de vie.

Les facilitateurs

Facteurs facilitant le processus d'élaboration et d'adoption de la politique :

- La **mobilisation politique** du maire/de la mairesse ou de membres du conseil municipal sensibilisés aux saines habitudes de vie.
- La **mobilisation des partenaires** impliqués dans le changement. Par exemple, collaborer avec les concessionnaires alimentaires et les équipes sportives peut limiter l'attitude réfractaire de ces derniers.
- Une **approche collaboratrice** avec les services municipaux et les citoyen.ne.s.
- L'**implication externe** de nutritionnistes et de professionnel.le.s de la santé publique.
- Des **liens de confiance** préétablis **entre les partenaires**.
- Le ***leadership* du porteur de dossier**.

Mettre de l'avant les nombreuses retombées positives, c'est gagnant!

Un facteur essentiel à la mise en place d'une politique consiste à être convaincu de sa nécessité et de sa pertinence. En plus de contribuer à la santé et au bien-être et d'avoir un impact positif sur l'environnement, adopter une politique qui mise sur une offre alimentaire saine permet de :

- **positionner** et faire **rayonner** la municipalité comme **proactive** en matière de saines habitudes de vie à travers la diffusion de ses initiatives dans les médias sociaux et locaux;
- statuer sur le **rôle** de la municipalité et **définir clairement ses engagements** en matière de saines habitudes de vie **auprès des citoyen.ne.s**;
- se doter d'une ligne directrice pour mieux **soutenir ou bonifier les actions déjà déployées** par les différents services de la municipalité.



Les barrières et quelques pistes de solutions à celles-ci

Obstacles auxquels les municipalités ont été confrontées lors de l'implantation de la politique :

- **Manque de ressources, de connaissances ou de savoir-faire.**
  - Les sections « *Sept stratégies souvent mises de l'avant* »- p.9 et « *Principales interventions municipales au niveau de l'offre alimentaire* » - p.10 peuvent être utiles.
- Incertitude de certaines municipalités face à leur **champ d'action** en matière d'encadrement de l'offre alimentaire.
  - Selon la *Loi sur les compétences municipales* (LCM), les municipalités peuvent exercer leurs compétences avec souplesse puisqu'elles doivent être interprétées largement pour répondre aux besoins évolutifs de la population (article 2 de la LCM). D'ailleurs, la compétence municipale « nuisances » a été définie par les tribunaux comme : « tout facteur qui constitue un préjudice, une gêne ou un désagrément pour la santé, le bien-être ou l'environnement ». Les municipalités ont donc toute la légitimité d'agir pour promouvoir les saines habitudes de vie.
- Crainte de **manque de fonds**.
  - Afin de remédier au problème, certaines municipalités ont cherché des subventions ou ont réorienté le budget municipal.
- Crainte de **perte des revenus** des concessionnaires alimentaires à la suite d'un virement santé trop brusque.
  - Afin de compenser ces pertes potentielles, de municipalités ont considéré des subventions ou d'autres mesures fiscales comme la réduction de loyer pour les concessionnaires.
- **Accessibilité difficile aux subventions.** Compétition, critères d'éligibilité et dates limites peuvent complexifier l'accès aux subventions.
- **Défis techniques.** Par exemple, le manque de ressources pour cibler les aliments qui respectent la politique, particulièrement pour les machines distributrices.
  - Les professionnel.le.s issus des Directions de santé publique sont des ressources à la portée des municipalités.
- Le **travail en silos** entre les services municipaux.
- Les **critiques**. Dans certains cas, des citoyen.ne.s ont dénoncé le manque de transparence et de collaboration.
  - Impliquer et consulter les citoyen.ne.s dans la démarche est une stratégie qui a fait ses preuves.

Sept stratégies souvent mises de l'avant

Pour soutenir la réalisation de la politique et assurer son succès, les municipalités se sont appuyées sur des stratégies gagnantes dans leur politique.

1. **Création d'un comité pour concevoir et mettre en œuvre la politique**
   - Celui-ci est composé généralement de fonctionnaires municipaux, de partenaires de la communauté et de professionnel.le.s issus des Directions de santé publique.
2. **Rédaction d'un plan d'action de la politique**
   - Identification des actions prioritaires et établissement d'un échéancier par le biais d'un plan d'action;
   - Identification d'une personne responsable de la politique. Le plus souvent, il s'agit d'un membre du personnel de la municipalité;
   - Présence des modalités de suivi de l'application de la politique.
3. **Création d'environnements favorables à une saine alimentation**
   - Considération des facteurs environnementaux, économiques et sociaux pour y être favorable.
4. **Renforcement des partenariats et de la collaboration**
   - Soutien des partenaires impliqués dans l'offre de services alimentaires (concessionnaires alimentaires, équipes sportives, comités municipaux, etc.) en leur suggérant des idées d'aliments sains et en diffusant des conseils pratiques de manière à les soutenir dans le changement de leur offre alimentaire;
   - Mise en application progressive de manière à faciliter la participation des partenaires.
5. **Modulation des interventions selon la fonction des lieux**
   - Les champs d'application peuvent varier selon les lieux. Le plus souvent, les infrastructures sportives ont plus de mesures visant à augmenter l'offre alimentaire saine et à diminuer celle qui est moins nutritive.
6. **Promotion de la saine alimentation auprès des citoyen.ne.s et des partenaires**
   - Développement des compétences du personnel des services alimentaires et des responsables des concessions;
   - Ajout d'activités pour développer les compétences culinaires et le jardinage auprès de la population;
   - Meilleur accès à l'eau municipale.
7. **Mesures pour favoriser l'accès aux aliments sains**
   - Appui aux projets d'agriculture urbaine : serres et jardins communautaires, etc. (voir en annexe pour plus d'idées);
   - Facilitation de l'installation de marchés publics et de commerces alimentaires de proximité (fixes ou mobiles) près des quartiers résidentiels et de divers lieux d'intérêt : plages, places publiques, gares, parcs nature, lieux de travail, etc.



MARKUS-SPISKE/UNSPLASH



Principales interventions municipales au niveau de l'offre alimentaire

Pour améliorer leur offre alimentaire, les municipalités ont inclus des orientations dans leur politique. Voici un résumé des principaux changements qui ont été apportés dans l'offre municipale d'aliments.

1. **Bonification d'aliments de bonne valeur nutritive**
   - Aliments selon les principes du *Guide alimentaire canadien*;
   - Fruits et légumes peu transformés;
   - Aliments riches en fibres (grains entiers);
   - Eau et lait comme boissons à privilégier*.

   ** Avec sa mise à jour en 2019, le Guide alimentaire canadien n'identifie plus le jus de fruits sans sucre ajouté comme boisson à privilégier. L'eau est la principale boisson à privilégier. Le lait nature et les boissons de soya non sucrées sont d'autres boissons saines.*
2. **Réduction de l'offre d'aliments de faible valeur nutritive**
   - Boissons sucrées;
   - Friture et aliments ayant une forte teneur en gras saturés;
   - Aliments riches en sodium ou en sucre ajouté.
3. **Interdiction de ventes d'aliments**
   - Boissons énergisantes;
   - Boissons sucrées;
   - Gras trans*.

   ** Grâce à l'adoption d'un règlement entré en vigueur en 2018, les gras trans industriels, les gras les plus nocifs pour la santé, ne sont plus une préoccupation au Canada.*
4. **Mesures pour améliorer l'empreinte écologique de l'alimentation**
   - Dons de surplus alimentaires;
   - Réduction des emballages et du gaspillage;
   - Utilisation de vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable.
5. **Faire de l'eau non embouteillée la boisson principale**
   - Favoriser l'accès à l'eau municipale;
   - Promouvoir sa consommation.



Quelques idées pour mettre en valeur les aliments sains

Apporter des changements à l'offre alimentaire de la municipalité peut apporter des défis. Voici des trucs pour vous aider à promouvoir les aliments sains.

- **Dans les machines distributrices :**
  - mettre les aliments sains à la hauteur des yeux et les autres aliments dans les espaces moins intéressants;
  - mettre une quantité proportionnellement plus importante d'aliments sains par rapport aux aliments moins nutritifs.
- Offrir au public **des dégustations gratuites de produits sains.**
- **Impliquer le personnel des installations et évènements municipaux** dans l'évaluation des aliments sains, en leur offrant d'y goûter. Les employés pourront ainsi mieux les connaître, contribuer à leur promotion et leur amélioration au besoin, en plus de les consommer..
- Utiliser **un réfrigérateur vitré ou des cloches de verre** pour présenter les aliments sains offerts au casse-croûte (ex. : sandwichs, salades, etc.).
- **Mettre des fruits ou des crudités près des caisses.**
- **Modifier les prix en faveur des aliments sains.** Pour ce faire, il est utile d'augmenter progressivement le prix des aliments moins nutritifs et de proposer des prix concurrentiels pour les aliments sains. Il est aussi possible de proposer des combos avantageux avec des produits sains.
- **Refuser de mettre de la publicité d'aliments peu nutritifs ou de compagnie qui en vendent** dans les édifices municipaux et les terrains appartenant à la ville (ex. : sur les bandes de la patinoire, sur les murs de l'aréna, dans le stade de baseball, etc.).
- **Profiter des évènements spéciaux pour présenter de nouveaux produits sains et locaux,** afin de montrer qu'il est possible de s'alimenter sainement en ayant du plaisir.

Adopter des résolutions : d'autres moyens de passer à l'action!

Les municipalités peuvent adopter des résolutions à l'aide des modèles proposés par le Collectif Vital. Ceux-ci peuvent être utilisés et adaptés en fonction de leur réalité et de leurs besoins spécifiques.

- **Faciliter l'agriculture citoyenne**

  Pour réduire les freins au jardinage, les municipalités peuvent revoir les règlements municipaux en vigueur. Elles peuvent également aménager stratégiquement leur territoire pour faire une plus grande place à l'agriculture urbaine.

  → **Pour en savoir plus**

- **Encadrer l'implantation des établissements de restauration rapide sur le territoire**

  L'encadrement de l'implantation des établissements de restauration rapide à proximité des écoles ou des quartiers résidentiels est à la portée des municipalités qui désirent promouvoir la santé et le bien-être de leurs jeunes citoyen.ne.s et des familles.

  → **Pour en savoir plus**

- **Interdire la vente de boissons énergisantes dans les établissements publics**

  Les boissons énergisantes sont contre-indiquées, voire dangereuses, lors de la pratique d'un sport, plus particulièrement auprès des jeunes. Il importe d'interdire leur vente dans les lieux sportifs et récréatifs relevant des municipalités.

  → **Pour en savoir plus**

- **Des établissements et des évènements publics sans boissons sucrées**

  En réduisant les endroits qui offrent ou font la promotion des boissons sucrées et en refusant que les fonds publics servent à ces fins, les municipalités contribuent à réduire les occasions d'en consommer.

  → **Pour en savoir plus**

- **Faciliter l'accès à l'eau potable gratuite dans les lieux publics**

  Rendre l'eau de l'aqueduc et les fontaines d'eau plus accessibles à la population sur le territoire est bénéfique à plusieurs égards tels que la santé, la qualité de vie, la réduction des déchets et la gestion sensée des ressources.

  → **Pour en savoir plus**

À propos de la campagne *J'ai soif de santé!*

Conçue en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière et le Plateau lanaudois intersectoriel, l'initiative ***J'ai soif de santé dans ma municipalité*** vise à faciliter la consommation d'eau dans les lieux publics en favorisant le repérage des points d'eau gratuits par les citoyen.ne.s. Elle a également pour but de rendre l'eau de l'aqueduc plus attrayante en faisant sa promotion et en embellissant les fontaines d'eau.



Conclusion et remerciements

De nombreuses initiatives prometteuses en matière d'alimentation saine et durable ont vu le jour au Québec ces dernières années. À travers l'émergence de communautés nourricières et de systèmes alimentaires territorialisés, les municipalités se réapproprient leur rôle dans le système alimentaire en développant l'agriculture urbaine, l'alimentation de proximité et l'autonomie alimentaire.

Les municipalités ont comme devoir d'assurer le bien-être et la santé de leurs citoyen.ne.s. En s'appropriant ce pouvoir, elles peuvent contribuer à une meilleure gestion des déchets, à la promotion d'aliments locaux et des entreprises locales et au développement de nouveaux partenariats, ce, tout en adoptant une prise de position quant à l'importance qu'elles portent à la santé et la qualité de vie de leurs citoyen.ne.s.

Ce portrait des politiques alimentaires et en saines habitudes de vie existantes au Québec a été réalisé de manière à encourager les municipalités à créer leurs propres politiques. Avec du soutien financier, professionnel ou technique, ces politiques sont accessibles à toutes les municipalités!



Remerciements

Le Collectif Vital remercie chaleureusement les acteurs et actrices ayant participé aux entrevues permettant de documenter le processus d'adoption des différentes politiques québécoises.

Karolyne Baril, Marie-France Beaudry, Sylvie Bernier, Sophie Bérubé, Louis-Philippe Boucher, Lyne Chevrefils, Martin Crépeau, Anne-Marie Cadieux, Nathalie Chapados, Isabelle Côté, Chantal De Montigny, Christine Desjardins, la Direction de la culture, des sports, des, loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Marie-Hélène Duval, Anick Fortin, Marlène Gagnon, Isabelle Gariépy, Émilie Greffe, Karine Hébert, Annie Jalbert-Desforges, Louise Lanciault, Anne-Marie Lapalme, Hélène Laurendeau, Lucie Laurin, Kim Lestage, Cinthia Maheu, Lysianne Panagis, Geneviève Rheault, Jean-Philippe Vermette, Alexandra Shano, Luc Lavoie et Ysabelle Lamarche.

Nous souhaitons aussi souligner la contribution des membres du groupe de travail en 2019.

Ariane Pichette-Neveu (Réseau québécois de villes et villages en santé), **Geneviève Mercille** (Département de nutrition de l'Université de Montréal et membre universitaire du Conseil du Système alimentaire montréalais), **Kevin Bilodeau**, (Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Québec), **Marie-Claude Gélineau** (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal Direction régionale de santé publique), **Marie-Ève Couture-Ménard** (Faculté de droit à l'Université de Sherbrooke) et **Marie-Paule Leblanc** (Direction de la santé publique CISSS Montérégie-Centre).

Enfin, le Collectif Vital remercie particulièrement **Marie-Paule Leblanc** et **Marie Marquis** pour leur soutien auprès de Catherine Cyr, dans le cadre de son stage de maîtrise, ainsi que leur contribution à la bonification des outils de collecte de données.

ANNEXE

Autres interventions prometteuses pour promouvoir la saine alimentation

En plus d'agir sur une offre alimentaire saine, voici quelques mesures relevées dans les politiques alimentaires et en saines habitudes de vie, qui permettent d'aller plus loin pour promouvoir la saine alimentation.

	MUNICIPALITÉS	MESURES
POLITIQUES ALIMENTAIRES	Dolbeau-Mistassini	Favoriser l'éducation alimentaire et les compétences en alimentation (jardinage, compétences culinaires, etc.).
	Laval	• Limiter les restaurants rapides autour des écoles; • Tenir compte des préférences et des différences culturelles; • Bâtir des aménagements attrayants et conviviaux pour manger.
	Gatineau	Améliorer des équipements reliés à la préparation et à la distribution des aliments.
	Granby	Préciser les balises concernant la publicité et la promotion des aliments de faible valeur nutritive.
	Saint-Bruno-de-Montarville	• Développer un système alimentaire local et durable, facilitant l'accès aux produits frais et sains; • Soutenir le développement de l'industrie agroalimentaire locale, de l'agriculture urbaine et de l'agrotourisme; • Promouvoir l'agriculture locale durable et les saines habitudes alimentaires à moindre impact environnemental; • Protéger et mettre en valeur les terres agricoles en favorisant la diversité des productions et les pratiques respectueuses de l'environnement.
	Salaberry-de-Valleyfield	• Inclure aux protocoles d'entente entre la Ville et les évènements qu'elle soutient une clause incitative en lien avec la politique.
	Ville-Marie (arr.)	• Transfert de contributions financières de l'arrondissement aux paniers de Noël et aux Magasins Partage pour l'achat d'aliments sains; • Faire valoir les environnements alimentaires dans la planification de la desserte de transport collectif et du Plan local de déplacements; • Permettre la vente de fruits et légumes sur des étals extérieurs en façade des dépanneurs; • Réfléchir à la diversification des commerces de proximité; • Favoriser le développement d'un environnement favorable à l'acquisition de compétences alimentaires et assurer la présence de professionnel.le.s qualifiés dans ces environnements; • Favoriser la participation des citoyen.ne.s aux programmes reliés à l'alimentation et collaborer à l'organisation de forums.

POLITIQUES EN SAINES HABITUDES DE VIE	MUNICIPALITÉS	MESURES
	Chertsey	• Prévoir des activités d'apprentissage pour les jeunes en lien avec le jardinage en utilisant les plates-bandes de fines herbes de la municipalité; • Faire de la bibliothèque municipale un outil permettant d'offrir des renseignements sur la saine alimentation facilement accessible (Ville de Saint-Donat également).
	Montréal-Nord (arr.)	• Soutenir le développement d'habiletés et de compétences culinaires (ex. : cuisines collectives, cours de cuisine, formations sur le jardinage); • Améliorer l'accès aux aliments frais (ex. : marchés publics); • Augmenter l'accessibilité économique des aliments (ex. : coopératives de distribution alimentaire); • Favoriser l'implantation de marchés d'alimentation à proximité des quartiers résidentiels; • Évaluer l'offre alimentaire autorisée en vertu du règlement de zonage en vigueur autour des zones scolaires.
	Rawdon	• Stimuler la concertation locale quant à l'adoption d'une saine alimentation; • S'associer aux programmes déjà en place, visant particulièrement les 0-17 ans, afin de diffuser l'information destinée à l'intégration d'une saine alimentation; • Prévoir des activités d'apprentissage pour les jeunes en lien avec le jardinage via le camp de jour (Ville de Saint-Donat également); • Maintenir et bonifier le programme Tremplin Santé du camp de jour.
	Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (arr.)	• Soutenir le démarrage d'entreprises d'économie sociale visant la mise en place de commerces locaux d'alimentation, notamment dans les quartiers défavorisés; • Soutenir l'implantation de commerces alimentaires de proximité autour des centres d'intérêts (ex. : plages, places publiques, lieux de travail, parcs, nature, etc.), dans les zones résidentielles et les déserts alimentaires (ex. : zonage, avantage foncier, mesures incitatives, rez-de-chaussée commerciaux); • Bonifier les choix alimentaires sains dans les infrastructures communautaires; • Soutenir les initiatives d'éducation à la saine alimentation des organismes locaux; • Soutenir le réseautage entre les initiatives existantes afin de créer des circuits courts et autonomes; • Sensibiliser et soutenir les partenaires pour la diversification de l'offre d'ateliers culinaires.

POLITIQUES EN SAINES HABITUDES DE VIE (SUITE)	MUNICIPALITÉS	MESURES
	Saint-Donat	• Offrir des ateliers de cuisine sous diverses formules (jeunes cuistots, intergénérationnels, parents-enfants); • Étudier la possibilité de varier la composition des plates-bandes municipales pour y faire pousser des fines herbes et des légumes que les citoyens pourront cueillir lors d'un événement.
	Sainte-Julie	• Promouvoir l'échange de boutures ou de semences; • Soutenir des initiatives de forêts nourricière; • Soutenir la mise en œuvre de cuisines collectives; • Soutenir les efforts de réaménagement de la cafétéria intérieure ou extérieure de l'école secondaire pour en augmenter sa fréquentation et encourager la saine alimentation; • Voir la possibilité d'augmenter le nombre de points de dépôt de panier de légumes; • Voir la possibilité d'associer les dépanneurs avec des producteurs locaux pour augmenter la disponibilité de fruits et de légumes dans certains secteurs; • Identifier des espaces pour l'allaitement maternel dans les édifices municipaux et lors d'événements tout en sensibilisant d'autres organisations à en faire de même.
	Val-d'Or	• Assouplir la règlementation municipale et soutenir les démarches pour permettre l'agriculture urbaine citoyenne; • Soutenir les organismes œuvrant en sécurité alimentaire; • Identifier les déserts alimentaires et soutenir les initiatives visant à améliorer l'offre alimentaire saine.



Références

1 Santé Canada. (2021). Système Canadien de surveillance des maladies chroniques (SCSMC). Repéré le 22 septembre 2022 au **https://sante-infobase.canada.ca/scsmc/outil-de-donnees/index?V=1&M=1&S=B&Y=2017**

2 Organisation mondiale de la Santé. (2015). Directive : Apport en sucres chez l'adulte et l'enfant. Genève : OMS. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/155735/WHO_NMH_NHD_15.2_fre.pdf**

3 Plante C, Rochette L & C Blanchet. (2019). Les apports et les sources alimentaires de sucre, de sodium et de gras saturés chez les Québécois. (Collection : Regard sur l'alimentation des Québécois. Numéro 2). Québec : Institut national de santé publique du Québec. Québec. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3qX4ESr**

4 World Health Organization. (2021). WHO global sodium benchmarks for different food categories. Genève: OMS. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/341081/9789240025097-eng.pdf**

5 Moubarac, J-C & Batal, M. (2016). La consommation d'aliments transformés et la qualité de l'alimentation au Québec. Montréal : TRANSNUT, Université de Montréal. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3LzoA7b**

6 Fardet, A & Edmond R. (2020). Ultra-Processed Foods and Food System Sustainability: What Are the Links?. Sustainability, 12(15), 6280. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://doi.org/10.3390/su12156280**

7 Moubarac JC. (2017). Ultra-processed foods in Canada: consumption, impact on diet quality and policy implications. Montréal: TRANSNUT, University of Montreal. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3dDwDn1**

8 Statistique Canada (2019). Consommation de fruits et de légumes, 2017. (No 82-625-X). Canada. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-625-x/2019001/article/00004-fra.pdf?st=zYi5npro**

9 Organisation Mondiale de la Santé. (2018). Alimentation saine. Genève : OMS. Repéré le 22 septembre au **https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet**

10 Imamura F, O'Connor L, Ye Z, Mursu J, Hayashino Y, Bhupathiraju SN & al. (2015). Consumption of sugar sweetened beverages, artificially sweetened beverages, and fruit juice and incidence of type 2 diabetes: systematic review, meta-analysis, and estimation of population attributable fraction. BMJ. 2015;351.

11 Valenzuela MJ, Waterhouse B, Aggarwal VR, Bloor K & Doran T (2021). Effect of sugar-sweetened beverages on oral health: a systematic review and meta-analysis, European Journal of Public Health, 31(1):122–129.

12 Chazelas E, Srour B, Desmetz E, Kesse-Guyot E, Julia C, Deschamps V, & al. (2019). Sugary drink consumption and risk of cancer: results from NutriNet-Santé prospective cohort. BMJ, 2019;366.

13 Ruanpeng D, Thongprayoon C, Cheungpasitporn W & Harindhanavudhi T. (2017). Sugar and artificially sweetened beverages linked to obesity: a systematic review and meta-analysis. QJM: An International Journal of Medicine, 110(08):513–520

14 Plante C, Blanchet C &Rochette L. (2020). La consommation des Autres aliments et des boissons chez les Québécois. (Collection : Regard sur l'alimentation des Québécois. Numéro 4). Québec : Institut national de santé publique du Québec. Repéré le 22 septembre 2002 au **https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2634_consommation_autres_aliments_boissons.pdf**

15 Malik, VS, & Hu, FB.(2019). Sugar-sweetened beverages and cardiometabolic health: An update of the evidence. *Nutrients*, *11*(8), 1840. Repéré le 22 septmreb 2022 au **https://doi.org/10.3390/nu11081840**

16 Plamondon L, Paquette M-C. (2017). *La consommation de sucre et la santé. Fiche thématique.* (Publication 2336). Québec : Institut national de santé publique du Québec. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3S4qHlP**

17 Plante C, Rochette L & C Blanchet. (2019*). Les apports et les sources alimentaires de sucre, de sodium et de gras saturés chez les Québécois.* (Collection : Regard sur l'alimentation des Québécois. Numéro 2). Québec : Institut national de santé publique du Québec. Québec. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3LBW0C7**

18 Bouchard A-A, Farah R, Gagnon H, Lachance B, Lesage D, Mongeau L & Pageau M. (2010). *Vision de la saine alimentation*. Québec : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-289-06F.pdf**

19 Morency S. & Chaumette P. (2007). *Portrait des environnements alimentaires des sites sportifs, récréatifs et culturels municipaux de la Ville de Québec*. Québec : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/rapport_villedequebec.pdf**

20 Alliance Shebrookoise pour des jeunes en santé (2015). *Politique alimentaire pour les infrastructures sportives, les évènements et les fêtes populaires de la Ville de Sherbrooke*. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3UwPnFl**

21 Ministère de la santé et des services sociaux. (2022). Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé. Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/**

22 *Loi sur les compétences municipales*, RLRQ c C-47.1. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3S9ZPRM**

23 *Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3qXPEn5**

24 *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ c A-19.1. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://bit.ly/3r0zHg8**

25 Bouchard A-A, Farah R, Gagnon H, Lachance B, Lesage D, Mongeau L & Pageau M. (2010). *Vision de la saine alimentation*. Québec : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Repéré le 22 septembre 2022 au **https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-289-06F.pdf**

collectif vital